



Vous êtes ici: [Accueil](#) > [Courtier en hypothèques](#) > [Déclaration annuelle](#) > Sommaire des réponses DA des années précédentes  [IMPRIMER](#)

L'ARSF est en train de revoir toutes les directives de réglementation de la CSFO, y compris, mais sans s'y limiter, les formulaires, les lignes directrices et les FAQ.

Les directives de réglementation existantes resteront en vigueur jusqu'à ce que l'ARSF en publie de nouvelles.

Suivez la CSFO dans les médias sociaux



À propos des courtiers en hypothèques >

Respecter la Loi et ses règlements >

Consultations et projets de loi >

Éducation >

Sommaire des réponses DA des années précédentes

- [Sommaire des réponses DA 2016](#)

- [Sommaire des réponses DA 2015](#) 

Addenda

Au cours des inspections des maisons de courtage d'hypothèques menées en 2016, la CSFO a découvert que dans sa Déclaration annuelle de 2015, deux maisons de courtage avaient par erreur indiqué un total trop élevé pour la valeur de ses transactions hypothécaires : leur erreur se chiffrait à 8,6 milliards de dollars. En conséquence, la valeur totale des transactions hypothécaires déclarées par les maisons de courtage dans leurs déclarations annuelles de 2015 était en fait de 134 milliards de dollars au lieu de 142,6 milliards de dollars.

- [Sommaire des réponses DA 2014](#) 

Addenda

Au cours des inspections des maisons de courtage d'hypothèques menées par la CSFO en 2015, il a été découvert que dans sa Déclaration annuelle de 2014, une maison de courtage avait par erreur indiqué un total trop élevé pour la valeur de ses transactions hypothécaires : son erreur se chiffrait à 30,3 milliards de dollars. En conséquence, la valeur totale des transactions hypothécaires déclarées par les maisons de courtage dans leurs déclarations annuelles de 2014 a dû être réduite, de 147,6 milliards de dollars à 117,3 milliards de dollars.

- [Sommaire des réponses DA 2013](#) 

- [Sommaire des réponses DA 2012](#) 

- [Sommaire des réponses DA 2011](#) 

- [Sommaire des réponses DA 2010](#) 

- [Sommaire des réponses DA 2009](#) 

[Délivrance de permis](#) >

[Mesures d'application](#) >

[Publications et ressources](#) >

[Carrières](#) >

[Explorez la CSFO](#) >

[Contactez la CSFO](#) >

 **Avis d'interruption du service en ligne**

Prière de consulter notre [calendrier des interruptions](#) prévues du service pour de plus amples détails.

[Haut de la page](#)

Page: **3 194** | [Trouver la page:](#)

[CONTACTEZ LA CSFO](#) | [PLAN DU SITE](#) | [AIDE](#) | [ACCESSIBILITÉ](#) | [CONFIDENTIALITÉ](#) | [AVIS IMPORTANTS](#)

© IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO, 2012-15 - DERNIÈRE MISE À JOUR: DÉC. 19, 2018 08:42